DEMOCRATISATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF DE LA RDC

Soutien à la participation et au contrôle citoyens de la société civile

SECRETARIAT TECHNIQUE DU PROJET



Rapport-Synthèse d'Activités & Progrès 2025

Février 2026

Financé par l'Union européenne

1. Introduction

Avec le soutien financier de l'Union Européenne, le Consortium Centre Carter-CENADEP- CREFDL met en œuvre le projet *Démocratisation de la gouvernance du secteur extractif de la RDC.* Le projet vise à contribuer à la démocratisation de la gouvernance du secteur extractif en RDC, en amplifiant la participation et le contrôle citoyen de la régulation de l'activité et la gestion des revenus de ce secteur. Le projet envisage d'atteindre trois résultats complémentaires clés comprenant la mobilisation et le renforcement des réseaux de la société civile congolaise afin d'exercer un contrôle citoyen effectif et inclusif de la régulation des activités et de la gestion des revenus du secteur extractif, le soutien aux autorités publiques dans la mise en place des réformes et des pratiques de la gouvernance transparente et responsable du secteur extractif ainsi que l'accès de la population congolaise des informations de qualité sur la gouvernance du secteur.

Le présent rapport décrit les principales activités menées et retrace les grandes lignes des progrès réalisés au cours de l'année 2025. Il est destiné aux membres du Comité de Pilotage du projet au titre d'outil d'information et d'évaluation périodique des interventions et des progrès du projet.

2. Principales activités clés réalisées en 2025

Pendant la première année de mise en œuvre du projet (2025), les équipes du Consortium Centre Carter, CENADEP et CREFDL se sont concentrées sur la mise en place du cadre et des conditions nécessaires à l'exercice du contrôle citoyen et de la participation citoyenne à la gestion du secteur extractif. Les interventions clés du projet ont porté notamment sur :

- La mise en place du Comité de Pilotage du projet.
- La cartographies des parties prenantes et l'accréditions du projet auprès des autorités publiques et d'autres acteurs clés dans les provinces cibles.
- L'installation du Comité Scientifique de la Revue de la Gouvernance du Secteur Extractif
- Le renforcement des capacités et la structuration des réseaux et plateformes de la société civile dédiés à la participation citoyenne et à l'exercice du contrôle dans le secteur extractif.
- La présélection des plateformes de la société civile pour les financements en cascade.
- Le lancement des activités de contrôle citoyen à travers les forums nationaux et provinciaux
- Elaboration des stratégies de communication, de visibilité et de complémentarité du projet.
- La préparation de la plateforme numérique de contrôle citoyen sur la gestion des revenus du secteur extractif

a) Mise en place du Comité de Pilotage du projet

Conformément aux objectifs et à la planification du projet, le Centre Carter a conduit, avec le soutien des co-demandeurs et de la Délégation de l'Union Européenne à Kinshasa, le processus

d'installation du Comité de Pilotage. Ce processus a consisté à l'élaboration du projet de termes de référence du Comité de Pilotage et à la consultation des parties prenantes pour la désignation des délégués devant siéger audit Comité. A l'issue de ce processus, sept (7) membres issus de l'administration minière, des institutions de réforme des finances publiques, de l'ITIE-RDC, de la Délégation de l'Union Européenne et des organisations membres du consortium mettant en œuvre l'action. Les sept (7) membres désignés ci-dessous :

N°	Prénom et Nom	Qualité	Contact
01	Gabrielle Pero	Membre/CENADEP	+243811706897 perogaby@hotmail.com
02	Roland Mumbala	Membre/CREFDL	+243 818 108 421 rmumbala@gmail.com
03	Jean Jacques Kayembe	Membre/Coordonnateur ITIE-RDC	+243 898 989 850 jj.kayembe@itierdc.org
04	Dieudonné Tambwe	Membre/Coordonnateur de la CTCPM	+243 816 951 646 dieudo.tambwe@ctcpm.cd
05	Georges Tshionza	Membre/ COREF	+243 999 940 458 georgesmata754@gmail.com
06	Gabriel Moyano/Mario Caivono	Membre/Union Européenne	+34605663153 Gabriel.MOYANO-VITAL@eeas.europa.eu +243858327923 Mario.CAIVANO-GARCIA@eeas.europa.eu
07	Romain Ravet	Membre/Carter Center	243 826 637 197 romain.ravet@cartercenter.org

Les sept (7) membres ont tenu leur première réunion le 09 mars 2025 au cours de laquelle ils ont revu et approuvé les termes de référence du Comité de Pilotage, défini les modalités de fonctionnement du Comité de Pilotage et de désignation du Président. S'agissant des modalités de désignation du Comité de Pilotage, les membres du Comité de Pilotage ont convenu d'une présidence tournante entre les représentants de la société civile congolaise et les représentants des institutions étatiques, la première mandature ayant été attribuée à la société civile. A cet effet, Mme Gabrielle Pero, représentante du CENADEP (l'un des deux co-demandeurs) a été désignée Présidente pour une durée de 6 mois[1]. Au cours de la deuxième réunion tenue le 09 septembre 2025, le Comité de Pilotage a notamment approuvé la liste des activités prévues pour la période septembre-décembre ainsi que le remplacement de la province du Sud-Kivu par celle de la Tshopo[2]

b) Cartographie des acteurs et accréditation du projet auprès des autorités publiques et d'autres parties prenantes clés dans les provinces cibles.

A travers les missions de terrain dans les provinces cibles (Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami, Tanganyika, Tshopo et Kongo Central) et les interactions avec les parties prenantes, les équipes du projet (Centre Carter, CENADEP et CREFDL) ont d'une part identifié les acteurs intéressés à l'action dans les provinces cibles, avec priorité aux femmes et aux jeunes. Parallèlement au processus d'identification des parties prenantes et sessions d'accréditation du projet, les équipes du projet ont réalisé la cartographie dynamique des organisations et plateformes de la société civile et autres institutions travaillant sur les questions de monitoring de la gouvernance du secteur extractif. Ces activités ont permis d'identifier les organisations et plateformes de la société civile susceptibles de contribuer aux interventions de l'action à travers les financements en cascades. Au total, plus de 180 organisations et plateformes ont été identifiées dans les provinces cibles. Ces organisations et plateformes ont été préparées à la participation aux sessions de renforcement des capacités et de structuration des réseaux dans le cadre de l'activité.

c) Installation du Comité Scientifique de la Revue de la Gouvernance du Secteur Extractif

La production et la publication des articles scientifiques et autres notes font partie des outils définis dans le cadre du projet pour faciliter l'accès à l'information pour les citoyens congolais. Conformément à la planification du projet, les équipes de mise en œuvre du projet ont noué un partenariat avec l'Université Nouveaux Horizons de Lubumbashi pour la mise en place de la Revue Gouvernance Economique du Secteur Extractif. Ce partenariat a abouti à la mise en place du Comité Scientifique de la Revue dont le premier numéro est prévu pour le premier trimestre 2026.

1.1 [1] Le compte-rendu détaillé de la première réunion du Comité de Pilotage constitue l'annexe 1 de ce rapport

1.2 [2] Voir annexe 2 constituée du compte-rendu détaillé de cette réunion.

La Revue sera le principal canal de diffusion de l'expertise spécialisée et accessible aux citoyens, comprenant des articles, des monographies, des dossiers sur la gouvernance du secteur extractif.

Au cours de cette même période, l'équipe du Centre Carter a publié un blogpost appelant à l'optimisation des recettes minières issues des filières des minerais stratégiques, en particulier le cuivre le cobalt, pour le financement du développement durable en RDC. Disponible sur le lien ci-après https://congomines.org/fr/2025/10/27/21616/, ce blog a été très bien apprécié par l'opinion publique et contient les recommandations clés sur les réformes à entreprendre pour l'optimisation des revenus du secteur minier en RDC.

d) *Renforcement des capacités des réseaux et plateformes de la société civile dédiés à la participation citoyenne et à l'exercice du contrôle dans le secteur extractif.*

Conformément à la planification du projet, les équipes du Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL ont facilité entre septembre et octobre 2025 six ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la société civile identifiés dans les six provinces cibles sur les mouvements associatifs, le réseautage, les alliances, les synergies dans la perspective du contrôle citoyen. Ces ateliers ont permis organisations de la société civile de renforcer les réseaux existants et d'en créer d'autres en vue d'exercer de manière efficace le contrôle citoyen de la gouvernance du secteur extractif. 12 réseaux ont ainsi été renforcés et/ou créés dans les 6 provinces cibles.
En plus des notions théoriques et des exercices pratiques sur les réseaux, les sessions de formation et de renforcement ont également abordé les notions élémentaires de gouvernance du secteur extractif notamment la chaine de valeur des industries extractives et les enjeux en matière fiscale dans le secteur extractif.

e) Présélection des plateformes de la société civile pour l'administration des financements en cascade

A la suite des sessions de renforcement et de structuration des réseaux dédiés au contrôle citoyen du secteur extractif, le Comité de Pilotage de l'action a lancé l'appel à manifestation d'intérêt n°001/11/2025/CP/DSE/RDC visant à sélectionner six meilleures propositions de projets dans le cadre de financements en cascade de l'action et ce à raison d'une proposition par province cible. Après la réception de 27 projets dont 10 émanant des réseaux renforcés et structurés, le demandeur (dans son rôle de Secrétariat Technique du Comité de Pilotage) a mis en place un comité d'analyse et présélection des six meilleures propositions de projet à soumettre à l'approbation du Comité de Pilotage. Le comité d'analyse et présélection a lancé le travail d'examen des propositions des projets soumis en décembre 2025 et le finalisera en janvier 2025[3]. L'approbation du Comité du

[3] Voir annexe 3 relative au procès-verbal de présélection et le résumé des propositions de projet présélectionnées.

Pilotage de la liste des meilleures des propositions de projet pourra intervenir au premier trimestre 2026. Ce processus devra conduire à l'octroi de financements en cascade aux six meilleures propositions, de préférence celles formulées par des réseaux d'organisations impliquant des jeunes et des femmes, en vue de préparer des études de cas destinées à faire l'objet d'actions de contrôle citoyen dans les provinces cibles et au niveau national.

f) Le lancement des activités de contrôle citoyen à travers les forums nationaux et provinciaux

Le Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL a organisé et facilité quatre (4) forums dont un national et trois provinciaux auxquels les organisations de la société civile ont pris part.
Alors que les trois forums 3 forums provinciaux ont porté sur le contrôle de la gestion des finances publiques au niveau provincial et local, le forum national s'est concentré sur les mécanismes de maximisation et d'optimisation de la gestion des recettes minières à caractère national. Au cours de ces 4 forums, les organisations et plateformes de la société civile ont eu l'occasion d'échanger avec les représentants des services sur des questions liées à la collecte et à l'allocation des recettes minières et de la gestion des finances publiques locales.

g) Elaboration des stratégies de communication, de visibilité et de complémentarité du projet.

Au cours de l'année 2025, le Carter Center, en collaboration avec le CREFDL et le CENADEP, a élaboré une stratégie complète de communication et de visibilité destinée à orienter les actions de sensibilisation liées à cette intervention. Cette stratégie définit les objectifs de communication du projet, ses publics cibles, ses principales approches et les outils nécessaires pour assurer une visibilité cohérente, dynamique et de haute qualité des activités, des résultats et des contributions des différents acteurs. Elle est pleinement conforme à la Charte de communication de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne l'utilisation des logos, la mention du financement de l'UE, la participation des représentants de l'UE à certains événements clés, la visibilité accordée aux partenaires et le respect des normes de qualité pour tous les supports produits.

La stratégie prévoit des actions de communication ciblées à l'intention des citoyens, de la société civile, des autorités publiques, des entreprises extractives, des médias et des partenaires techniques et financiers. Elle s'appuie pour cela sur un ensemble de canaux numériques, communautaires, institutionnels et médiatiques afin de maximiser l'engagement. Les outils retenus, tels que les médias, les bulletins d'information, la radio, les activités communautaires, les notes de plaidoyer, les forums publics, les supports de presse et une identité visuelle unifiée, visent à renforcer la sensibilisation, promouvoir les résultats, consolider la légitimité du projet et influencer les pratiques de gouvernance dans le secteur extractif.

Par ailleurs, sur recommandation du Comité de pilotage du projet, le Carter Center, en collaboration avec le CREFDL et le CENADEP, a élaboré la première version de la stratégie stratégie de complémentarité du projet Démocratisation du secteur extractif de la RDC. Cette stratégie vise à assurer une coordination avec d'autres projets et initiatives similaires intervenant dans les secteurs de gouvernance du secteur extractif et des finances publiques et à éviter des doublons dans les interventions en assurant une coordination stratégique et opérationnelle entre le projet et d'autres initiatives et projets actifs sur les questions de contrôle démocratique du secteur extractif, le contrôle citoyen de l'activité et des revenus de ce secteur ainsi que le suivi et le soutien aux réformes des finances publiques. Cette stratégie complète à celle relative à la communication-visibilité du projet. Les deux stratégies constituent les annexes 4 et 5 du présent rapport.

h) Préparation de la plateforme numérique de contrôle citoyen sur la gestion des revenus du secteur extractif

Sous la direction de CREFDL, les équipes de mise en œuvre du projet ont défini le contenu de la plateforme numérique la méthodologie de son utilisation. La plateforme vise permettre aux citoyens d'évaluer la gestion et l'utilisation des revenus du secteur extractif. Après ce travail de cadrage au sein des équipes du projet, CREFDL a développé avec succès la plateforme dénommée ***Mokengeli*** qui signifie surveillant. Le lancement de la plateforme est prévu au cours du premier trimestre 2026.

3. Principaux progrès réalisés en 2025

Trois principaux progrès ont été accomplis au cours de l'année 2025. Ces progrès comprennent :

- La structuration et l'opérationnalisation des 12 réseaux et plateformes de la société civile.
- L'appropriation du projet par les autorités publiques dans les provinces cibles.
- La création d'un environnement favorable au contrôle citoyen de l'activité et des revenus du secteur extractif.

a) Structuration et opérationnalisation des 12 réseaux et plateformes de la société civile

Tel que mentionné précédemment, la structuration des 12 réseaux et plateformes de la société civile dédiés au contrôle citoyen de la gouvernance du secteur extractif dans les provinces cibles a été réalisée grâce aux sessions de formation et de mise à niveau facilités par les équipes du Centre Carter, CENADEP et CREFDL. 22 organisations et plateformes des jeunes et des femmes figurent parmi les réseaux renforcés et structurés par les équipes. 10 des 12 des réseaux renforcés et structurés ont élaboré et soumis des propositions des projets dans le cadre des financements en cascades de l'action (voir activité clé f).

b) Appropriation du projet par les autorités publiques dans les provinces cibles.

Lors des sessions d'accréditation du projet, les autorités publiques des provinces cibles (membres des cabinets des Gouverneurs de provinces, ministres provinciaux et leurs collaborateurs, directions provinciales des recettes, divisions provinciales des mines, des hydrocarbures, des finances, plan, budget, le SAEMAPE (service d'appui à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle)) ont apprécié la pertinence des objectifs et la méthodologie d'intervention de l'action. Ils ont exprimé leur disponibilité à participer et à contribuer à la bonne mise en œuvre du projet, en particulier les sessions de renforcement des capacités des autorités publiques et les actions de contrôle citoyen. Elles ont exprimé trois principales attentes ci-après :

- *L'amélioration de la collaboration et du partenariat avec la société civile locale.*
- *Le soutien technique pour le bon accomplissement de leurs missions étatiques de réalisation du développement socioéconomique de leurs entités respectives,*
- *Le plaidoyer auprès du gouvernement central pour le transfert des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des politiques de développement au niveau provincial et local*

L'ouverture des autorités publiques au partenariat et à la participation à la mise en œuvre de l'action constitue un acquis majeur pour l'exercice des actions de contrôle citoyen par les plateformes de la société civile qui seront accompagnées dans le cadre des financements en cascade.

c) Création d'un environnement favorable au contrôle citoyen de l'activité et des revenus du secteur extractif.

Les interventions du projet au cours de l'année 2025 ont créé un environnement favorable au contrôle citoyen de la gouvernance du secteur extractif dans les provinces cibles grâce à l'approche constructive de dialogue avec les parties prenantes, notamment lors l'organisation des matinées d'échanges sur les mécanismes de contrôle des finances publiques locales et d'une session parallèle de dialogue citoyen sur l'optimisation des recettes minières issues des filières de minerais stratégiques dans le cadre de la Conférence DRC Alternative Mining Indaba Edition 2025.

Ces trois progrès sont des résultats préliminaires importants qui ont posé les jalons susceptibles de conduire à la bonne réalisation des interventions futures et des objectifs du projet. Si la dynamique positive du processus de mise en œuvre du projet est maintenue, ces trois progrès seront amplifiés et conduiront au renforcement des conditions favorables à l'atteinte du deuxième niveau des résultats (effet de l'action) relatif à l'exercice par la société civile congolaise d'un contrôle citoyen effectif et inclusif sur la régulation de l'activité et la gestion des revenus du secteur extractif. Ces trois progrès ont enfin tracé le chemin vers le but ultime de l'action portant sur la contribution de

l'action à la démocratisation de la gouvernance du secteur extractif en RDC (impact attendu de l'action).

4. Risques et défis rencontrés

Le principal risque auquel le projet a été confronté concerne la situation sécuritaire dans la province du Sud-Kivu. Cette situation a conduit au changement partiel de zone d'intervention du projet. En effet, à l'issue de l'évaluation de la situation sécuritaire dans le Sud-Kivu, le Comité de Pilotage a décidé de remplacer la province du Sud-Kivu par celle de la Tshopo sur proposition du Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL. Les missions de cartographie, de consultation et d'accréditation de l'action dans la province de la Tshopo ont ainsi eu lieu au mois de d'octobre 2025. L'évaluation permanente de la situation sécuritaire dans la province du Sud-Kivu et la connaissance des dynamiques du secteur extractif ont permis de surmonter le risque d'exposer les équipes de mise en œuvre du projet en trouvant une solution de substitution sans changement majeur de la logique d'intervention et du cadre logique de l'action.

5. Planification et perspectives pour l'année 2026[4]

Conformément aux objectifs et au chronogramme des activités du projet, le Consortium Centre Carter-CENADEP-CREFDL entend capitaliser les progrès accomplis en 2025 pour les interventions de l'année 2026. Les activités et interventions planifiées pour 2026 comprennent :

a) Administration des financements en cascade à travers la sélection des 6 plateformes de la société civile, l'évaluation et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles
b) Soutien aux études de cas de gouvernance du secteur extractif
c) Appui aux autorités locales et provinciales dans le développement des plans de gestion des revenus et de l'activité du secteur extractif
d) Facilitation et organisation des forums nationaux et provinciaux sur le contrôle citoyen
e) Finalisation et publication de la plateforme numérique de contrôle citoyen des revenus du secteur extractif
f) Développement et publication du Guide de recherche et de l'Index de transparence des projets extractifs
g) Publication des deux numéros de la Revue Gouvernance Economique du Secteur Extractif
h) Production et diffusion des notes techniques d'expertise

[4] Voir annexe 6 du rapport comprenant le plan d'action 2026

6. Liste des annexes au rapport

6.1 Annexe 1 : Compte-rendu détaillé de la première réunion du Comité de Pilotage du 06/03/ 2025
6.2 Annexe 2 : Compte-rendu détaillé de la deuxième réunion du Comité de Pilotage du 09/09/2025
6.3 Annexe 3 : Procès-verbal de présélection et résumé des propositions de projet présélectionnées.
6.4 Annexe 4 : Stratégie de Communication-Visibilité du Projet
6.5 Annexe 5 : Stratégie de Complémentarité du Projet
6.6 Annexe 6 : Plan d'action opérationnel 2026 du projet